

Fiche de synthèse issue de la dynamique participative

Pour le volet socio-économique de ce nouveau Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne (CQDW), une nouvelle méthodologie a été mise en place : un appel à projets participatif. Cette méthodologie a permis d'aboutir à la rédaction de plusieurs fiches de synthèse co-construites avec les associations, les collectifs d'habitants et les services communaux lors des différents groupes de travail organisés entre mars et avril. En effet, lors de ces différentes rencontres, tous les participants ont apporté leur expertise afin de cerner au mieux les besoins et les attentes des habitants du périmètre concerné.

Grâce à ce travail de collaboration, 14 fiches de synthèse ont été rédigées sur base des 5 thèmes principaux issus du diagnostic. En effet, pour tous les thèmes confondus, 14 priorités d'action ont été établies et pour chacune des priorités, une fiche de synthèse a été complétée.

Nous insistons sur le fait que **tout formulaire de candidature rendu devra obligatoirement référer à l'une des 14 fiches de synthèse.**

1. Thème principal

Thème 1	Améliorer la qualité du bâti
Thème 2	Renforcer la cohésion sociale/ Renforcer les liens humains
Thème 3	Activer l'espace public
Thème 4	Valorisation des compétences transversales/Accompagner la mise à l'emploi
Thème 5	Activer durablement l'Avenue Wielemans Ceuppens

2. Priorité d'action

Priorité 1 : Sensibiliser et informer en matière de rénovation des logements et de consommation d'énergie.

3. Lien avec le thème principal et éventuellement avec une autre opération du CQDW/ou du quartier

La sensibilisation et l'information aux habitants doit permettre à ces derniers de mieux entretenir leur logement et d'être attentifs aux signes avant-coureurs de dégradation. Cela a un impact sur la qualité du bâti.

Nous vous donnons également la possibilité de faire des liens éventuels avec les autres thématiques du CQDW. Pour que vous ayez une vision claire des différentes thématiques et de leurs priorités, veuillez-vous référer au tableau synoptique ci-dessous.

Thème 1	<u>Priorité 1</u> : Sensibiliser et informer en matière de rénovation des logements et de consommation d'énergie
	<u>Priorité 2</u> : Former les publics à la rénovation et à l'auto-rénovation
Thème 2	<u>Priorité 1</u> : Favoriser et renforcer les liens inter-associations
	<u>Priorité 2</u> : Favoriser et renforcer les liens entre habitants
Thème 3	<u>Priorité 1</u> : Animer l'espace public
	<u>Priorité 2</u> : Préserver et revitaliser l'espace public
	<u>Priorité 3</u> : Encourager la mobilité active et l'accès PMR

Thème 4	<u>Priorité 1</u> : Encourager les préformations et/ou formations professionnelles qualifiantes et/ou formation par le travail pour les publics éloignés de l'emploi ou en reconversion professionnelle
	<u>Priorité 2</u> : Favoriser l'auto-entreprenariat
	<u>Priorité 3</u> : Développer l'économie locale et solidaire
	<u>Priorité 4</u> : Accompagnement/coaching pour la valorisation des compétences transversales
Thème 5	<u>Priorité 1</u> : Animer l'Avenue Wielemans Ceuppens
	<u>Priorité 2</u> : Sensibiliser et informer (propreté, primes,...)
	<u>Priorité 3</u> : Revitaliser les espaces commerciaux (étalages, façades,...)

4. Public visé

Nous rappelons que tous les projets doivent viser les habitants et usagers du périmètre concerné. Nous avons listé les différents publics visés par cette priorité.

- Les habitants du quartier (locataires)
- Les propriétaires
- Les associations et leurs usagers

Pour cette thématique, le groupe de travail concerné a insisté fortement sur le travail avec des groupes cibles particuliers afin de viser à amplifier les effets pour ces publics plus fragiles.

- Les seniors
- Les personnes isolées
- Les femmes
- Les enfants

5. Types d'objectifs à remplir par le(s) projet(s)

Nous énumérons ci-dessous une liste d'objectifs (cette liste n'est pas exhaustive). Vous pouvez également proposer de répondre à d'autres objectifs dans votre dossier de candidature. Toutefois, s'il s'agit de nouveaux objectifs, ils doivent être en lien avec la priorité 1 et être détaillés.

- Outiller les publics en matière d'entretien dans une démarche participative
- Autonomiser les publics par rapport à l'entretien du bâti
- Conscientiser les publics aux signes de dégradation du bâti
- Encourager la participation active des publics
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques
- Informer les publics quant aux aspects légaux de la rénovation et de la consommation d'énergie
- Informer les publics sur les primes majorées pendant la durée du contrat de quartier
- Autre

6. Enveloppe budgétaire et répartition (Personnel – investissement – Fonctionnement)

L'enveloppe globale allouée à cette thématique s'élève à 300.000 € pour toute la durée du Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne, soit de janvier 2019 à septembre 2022.

7. Projets envisagés

Nous énumérons ci-dessous la liste des différents projets énoncés lors des différentes réunions. Nous n'accepterons que les formulaires de candidature en lien avec ces projets.

- Guichet « rénovation-énergie »
- Atelier sur les produits d'entretien éco-responsables
- Audit énergétique chez les habitants locataires/propriétaires
- Atelier sur les polluants intérieurs + humidité
- Information sur les *energiebox*
- Information sur les primes à l'énergie et sur les primes à la rénovation
- Atelier sur le recyclage
- Atelier d'information sur les droits des locataires
- Mise à disposition d'un architecte *pro deo* pour introduire des plans
- Exposition/lieu didactique pour illustrer les différentes phases de construction-rénovation (lieu à faire et à défaire : lieu d'apprentissage, de test des techniques)
- Atelier d'initiative citoyenne en lien avec l'habitat

8. Profil des porteurs potentiels/des partenaires potentiels

Nous listons ci-dessous les différents porteurs et partenaires potentiels pour ces projets précédemment listés.

- ASBL
- Services communaux
- CPAS
- AIS

9. Conditions de réussite

Nous listons ci-dessous une liste de différentes conditions de réussite permettant de mener au mieux votre projet.

- Adéquation entre le projet et les besoins/attentes du public cible
- Partenaires diversifiés
- Coordination des partenaires du projet
- Le cas échéant, détermination claire du rôle de chaque partenaire via un accord de collaboration (modèle fourni)
- Encadrement/accompagnement des publics
- Mixité des publics (genre, âge, culture, niveau socioéconomique)
- Coordination avec les associations travaillant avec les publics visés
- Communication proactive et ciblée en fonction des publics visés
- Prise en considération de l'existant
- Mélange d'aspects théoriques et pratiques
- Echanges entre les participants
- Fil conducteur : processus participatif, pédagogique, didactique (pratico-pratique)

10. Types d'indicateurs

Nous énumérons ci-dessous différents indicateurs permettant d'évaluer les projets. Cette liste n'est pas exhaustive. Dès lors, vous pouvez également proposer d'autres indicateurs dans votre formulaire de candidature.

- Taux de fréquentation stable ou en augmentation lors d'activités
- Mixité des publics (genre, âge, culture, niveau socioéconomique)
- Nombre de réunions organisées en lien avec l'information et la sensibilisation en matière de rénovation des logements et de consommation d'énergie
- Propositions/initiatives venant des publics (indicateur d'appropriation, d'émancipation et de participation citoyenne)
- Augmentation du nombre de dossiers introduits (exemple : pour des primes...)
- Autre